



Compte rendu du CHSCT du 05 novembre 2020

La CGT insiste fortement sur la situation tendue dans les services et sur les risques encourus par les agents dans un contexte sanitaire très dégradé. La majorité d'entre eux continue de se rendre sur son lieu de travail. Voici quelques chiffres : le mardi 3 novembre, sur 302 agents 212 étaient présents sur site, 40 en télétravail et 49 absents pour motifs divers (congés, etc.). Seulement 13,24 % des agents sont en télétravail. Mais le télétravail reste la règle...

Les raisons ? D'une part Bercy n'assume plus ses responsabilités vis à vis des agents et ne donne pas les moyens aux services déconcentrés pour travailler en toute sécurité : ordinateurs en quantité insuffisante, etc. D'autre part aucune ligne claire et unique n'a été définie. En effet le télétravail est la règle mais sous réserve de la continuité de service. La direction place la responsabilité sur le dos des chefs de service. Une fois la situation des agents les plus vulnérables prise en compte (et c'est bien normal) c'est aux chefs de service de choisir qui pourra partir en télétravail. C'est inadmissible ! La CGT demande à la direction que chaque agent qui le souhaite puisse être placé en télétravail. Nous rappelons également la possibilité de mettre en place des roulements en présentiels pour ceux qui le souhaitent. **Le principe de précaution prévaut sur le reste !**

Nous dénonçons également la continuité du NRP auquel la CGT est opposée depuis le départ. Une restructuration de services qui tendra inéluctablement vers une suppression de postes et un service rendu à l'usager d'une qualité médiocre. La direction nous informe de la poursuite des réformes après confirmation par la Direction Générale le matin.

Cette continuité se fait dans un contexte où le dialogue social est étouffé. Elle se fait sans concertation préalable des représentants syndicaux ce qui est contraire aux principes applicables dans un État de droit. **Nous demandons la suspension immédiate de ces réformes !** La Direction ne doit en aucun cas agir dans le dos de ses agents. Un CTL sera convoqué le 23 novembre sur ce sujet.

La CGT rappelle que la crise sanitaire a mis en avant un fait connu de tous mais négligé par certains : les CHSCT jouent un rôle important au sein de notre administration. C'est pour cela que la CGT continuera de défendre haut et fort le maintien en l'état de cette instance paritaire après 2022. La directrice nous informe que la fusion des deux instances est en cours. L'ensemble de l'intersyndicale prend acte et demande à être concertée en préalable avant toute action allant dans ce sens.

Un point sur la fourniture de masque : après avoir fait un bref historique sur la fourniture des masques, nous demandons à la direction d'être plus soucieuse de l'économie locale en se fournissant en circuit court. Dans le contexte que nous connaissons il serait préférable de faire travailler des fournisseurs locaux plutôt que de se fournir en produits qui traversent la moitié du globe pour nous parvenir. Les entreprises locales sont en capacité de fournir des produits de qualité !

Nous rappelons le travail exceptionnel fourni par le Docteur GUILLAUME pour répondre aux exigences liées au contexte sanitaire. Après recensement des personnes vulnérables par les chefs de service (72 agents en comptant le personnel dont le conjoint est vulnérable) ces derniers ont été invités par la Direction à prendre contact avec le Docteur GUILLAUME. Si vous êtes concernés et que vous n'avez toujours pas pris contact, nous vous invitons à le faire. Pour toutes vos demandes nous vous rappelons que cette dernière est seule pour gérer plusieurs direction. Une fois de plus nous la remercions pour la masse de travail accompli et pour l'appui précieux qu'elle apporte aux agents de la DDFIP 43.

La crise sanitaire met à rude épreuve la santé morale des agents. Pour ceux qui le souhaitent, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame TERRISSE. Elle reste également toujours disponible et nous la remercions pour son travail.

Comme préconisé par le Docteur Guillaume, il est très important de bien veiller à la désinfection quotidienne de votre poste de travail. Et surtout de bien respecter les gestes barrières qui reste le meilleur rempart contre la propagation du virus. Rappelons également l'importance de bien aérer les locaux pour éviter la suspension de particules dans l'air.

Un point sur les attentats : un rappel des consignes sera fait prochainement. Le pays est actuellement en plan vigipirate renforcé avec certaines zones en alerte attentat.